



Ci-dessous un point d'avancement sur les demandes de subventions et financements mobilisés pour la rénovation énergétique de votre copropriété.



Les subventions mobilisées pour votre projet :



Dépôt des dossiers de demandes de subventions effectué auprès des différents financeurs (fait pour l'ANAH et la MEL).



Instruction en cours des dossiers de demandes de subventions par les organismes financeurs.



Notification de subvention en attente. Une fois obtenue, cela permettra de figer les montants définitifs d'aides pour chaque copropriétaire.



Les financements sollicités pour votre projet :



Recensement des souhaits de financement auprès de chaque copropriétaire.



Constitution des dossiers pour instruction des demandes de financement en cours. Les dossiers pour l'éco-prêt à taux zéro sont complets. Concernant les demandes de financement avec le prêt de tiers-financement Pass Copropriété, des pièces complémentaires peuvent être nécessaires.



Engagement, signature des contrats de prêt.

Résidence Les Facultés

vosre projet de rénovation énergétique

copro news #5

juin 2022

C'est à l'occasion du lancement de votre chantier que nous revenons vers vous avec cette nouvelle « copro news » dédiée à la rénovation énergétique de votre copropriété.

Nous y abordons les **différents travaux qui vont être effectués sur votre résidence**, les **entreprises missionnées**, le **démarrage du chantier**, l'état d'avancement des demandes de subventions et de financements des travaux.

Plusieurs réunions de préparation de chantier se sont déroulées afin d'organiser au mieux le démarrage du chantier et de formaliser la partie administrative et technique. **Six entreprises interviendront sur le chantier de votre résidence sous la responsabilité du maître d'œuvre Monsieur PICAUVET (CABINET SILVERT)**. Vous trouverez plus d'informations sur les travaux à venir et les entreprises missionnées en page 2.

Pour les copropriétaires ayant souhaité profiter du projet pour réaliser des travaux privés (porte palière, chaudière, menuiseries), les visites et devis sont terminés. Cela va nous permettre de **finaliser le montage du dossier de l'éco-prêt à taux 0%**. Vous êtes nombreux à l'avoir sollicité. Nous vous rassurons sur le fait que les **démarches sont en cours de finalisation**. Aussi, nous reviendrons prochainement vers les copropriétaires concernés pour leur adresser le tableau d'amortissement et régler les derniers ajustements administratifs.

Concernant la partie financement de votre projet, les demandes de subventions ont été déposées auprès des différents organismes. **L'ANAH et la MEL ont déjà adressés leurs accords.**

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question. Nous vous souhaitons bonne lecture !

Toute l'équipe du Hauts-de-France Pass Copropriété



Les travaux à venir ...

Amélioration de l'étanchéité et de l'isolation de vos toitures terrasses aux normes actuelles
=> pour traiter les problématiques d'infiltration tout en limitant les déperditions énergétiques



Amélioration du système de ventilation mécanique placé sur le toit
=> pour un renouvellement d'air optimal permettant l'amélioration de la qualité de l'air dans les appartements



Isolation des murs par l'extérieur
=> pour traiter les problèmes de maçonnerie
=> pour diminuer le besoin de chauffage dans tous les appartements
=> pour embellir, valoriser la Résidence



Isolation des planchers bas donnant sur les vides sanitaires
=> pour améliorer significativement le confort dans les appartements du rez-de-chaussée
=> pour diminuer le besoin de chauffage



Remplacement des portes de halls



Une base de vie va être installée pour les entreprises, avant la fin du mois de juin et restera présente durant toute la durée du chantier.

Ci-dessous l'emplacement de la base de vie et du panneau de chantier.

panneau de chantier (affichage légal)



base de vie pour les salariés des entreprises qui interviennent sur le chantier (bureau, sanitaires, réfectoire, vestiaires)

INFORMATION CONCERNANT LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Lors d'une réunion de préparation de chantier fin avril, l'entreprise SEPIC nous a annoncé une **augmentation du coût de leur prestation en conséquence de la hausse des coûts des matériaux.**

Après plusieurs échanges et négociations, en lien avec votre syndic et le maître d'œuvre, **l'augmentation annoncée d'un montant de 197 316 euros a été abaissée à 110 316 euros** (effort de l'entreprise SEPIC).

Afin de **diminuer le restant dû pour les copropriétaires, la suppression de certains postes de travaux** (hors énergétiques et aspects esthétiques) **est proposée aux votes de votre prochaine assemblée générale.**

Cela permettrait d'abaisser le coût à 46 086 euros à répartir entre les copropriétaires (environ 1.50 euros en mensualités de remboursement éco-prêt à taux zéro).

L'entreprise SEPIC s'est engagée à ne plus répercuter de nouvelles hausses durant toute la durée du chantier.

**TRÈS PROCHAINEMENT
UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
POUR STATUER
SUR CES POINTS !**

Planning* d'intervention des entreprises

Le planning définitif des travaux n'est pas encore finalisé, cependant **l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises se sont organisées pour favoriser les interventions en fonction des urgences remontées par les copropriétaires.**

Dès lors que le planning détaillé des prochains mois sera validé nous ne manquerons pas de vous le communiquer. Des affiches seront apposées au fur et à mesure au local LCR. Ainsi, cela vous permettra de disposer des dernières informations importantes sur le suivi de votre chantier.



Ce qu'il va se passer à partir de la fin juin :

L'entreprise CAELI (ventilation) va commencer les travaux chez les copropriétaires de l'entrée 3.



L'entreprise VAES (toiture) va commencer les travaux sur les toitures terrasses des entrées 9 et 11.



L'entreprise IB PRO (isolation des sous-sols) va commencer les travaux de flocage de l'entrée 1.

